

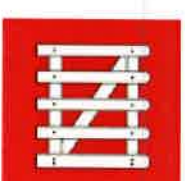
Dicastère	Libellé	Plafond	2016	2017
Déchets	Taxe forfaitaire	100.00 / adulte	60.00	80.00
		50.00 / enfant	30.00	40.00
Eau	taxe unique de raccordement	5 pml	5.00	5.00
	complément de taxe unique de raccordement	3.5 pml	1.00	1.00
	taxe de consommation	3 m3	1.50	1.50
	taxe d'abonnement annuelle	60 ul	30.00	30.00
	taxe de location de compteurs	24 compteur	12.00	12.00
Epuraton	taxe unique de raccordement EU + EC	5 pml	5.00	5.00
	taxe annuelle d'entretien des canalisations EU	2 m3 eau	0.00	1.00
	taxe annuelle d'entretien des canalisations EC	2 m2 surface imp.	0.00	0.00
	taxe annuelle d'épuration	6 m3 eau	3.00	3.00

**MEMENTO**

- 21.12.16 19h30 Noël à l'église des Clées
- 06.01.17 dès 19h00 *Apéritif communal du Nouvel an*
- 20.01.17 19h00 *Loto de la Société de Tir*
- 12.02.17 10h00-11h00 *votations*
- 21.03.17 20h00 *Conseil général*
- 13.06.17 20h00 *Conseil général*
- 26.09.17 20h00 *Conseil général*
- 12.12.17 20h00 *Conseil général*

(si vous désirez que la date de votre manifestation soit insérée dans notre memento, merci de nous le faire savoir à [admin@lesclees.ch](mailto:admin@lesclees.ch) ou par téléphone/fax 024 441 55 22)

**Les Clées INFO n°6**  
**La Russille**



**Bulletin d'information de la commune des Clées**

Décembre 2016

[www.lesclees.ch](http://www.lesclees.ch)

[admin@lesclees.ch](mailto:admin@lesclees.ch)

**Greffe/bourse/contrôle des habitants** : 024 441 55 22

**Contrôle des habitants** : mardi de 10h-11h et de 18h-19h

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le **MERCREDI** sera le jour du contrôle des habitants. L'horaire ne changera pas.

**Déchèterie** : mercredi 18h-19h - samedi 10h-11h30

La déchèterie sera ouverte aux horaires habituels les 24 décembre et 31 décembre 2016 ! Pas de fermeture spéciale pendant les fêtes cette année.



**VOEUX**

La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent un joyeux Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour une heureuse année 2017.



Un apéritif de Nouvel an, offert à tous les habitants de notre commune, vous sera servi le vendredi 06 janvier 2017 dès 19h00 à la salle communale des Clées.

## **NOËL A L'ÉGLISE**



Venez nombreux fêter le Noël de nos deux villages, le

mercredi 21 décembre à 19h30,

en l'église des Clées. Enfants, jeunes, adultes s'activent pour vous présenter musique poésies, chansons et conte biblique. A l'issue de ce temps de partage, un vin chaud sera offert par la commune.

## **FERMETURE DES BUREAUX**



Le bureau du Contrôle des habitants sera fermé du 27 décembre 2016 au 02 janvier 2017. Pensez à refaire vos documents d'identité à l'avance ! En cas d'urgence, le Centre de biométrie cantonal, Voie du Chariot 3 à Lausanne-Flon, pourra vous les établir.

Une permanence du greffe municipal sera assurée les 28, 29 et 30 décembre 2016 de 10h à 12h.

## **EXTINCTEURS**



La Municipalité tient à la disposition des personnes intéressées, les coordonnées d'entreprises certifiées pour le contrôle des extincteurs.



## **REGLEMENT COMMUNAL SUR LA PROTECTION DES ARBRES ET PLAN DE CLASSEMENT DES ARBRES**

En date du 22 novembre 2016, le département du territoire et de l'environnement a approuvé notre nouveau règlement. Il rentre donc en vigueur dès cette date-là. Vous le trouverez sur notre site Internet sous « Vivre aux Clées / règlements communaux ».

## **CONSEIL GENERAL**

Lors du dernier Conseil du 13 décembre, M. Christian Brechbühl a présenté sa démission du poste de Président du Conseil pour des raisons de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et nous le remercions sincèrement pour son engagement à ce poste pendant 2 ans.

Mme Mary-Lise Bertholet, Vice-présidente du Conseil a été nommée Présidente et M. Joël Petermann a repris le poste vacant de Vice-président. M. Didier Stöckli reste notre secrétaire du Conseil.

## **RESERVE FORESTIERE DES GORGES DE L'ORBE**



Nous avons le plaisir de vous annoncer que la réserve forestière des gorges de l'Orbe a été validée par le Canton. Une petite cérémonie officielle s'est déroulée à la salle communale des Clées le 30 novembre dernier, en présence des autorités concernées. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, 53 hectares de nos forêts, sur 220, seront rendus à la nature. Il sera par contre, possible de dégager les chemins pour faciliter les promenades. Notre commune touchera début 2017 un subside conséquent de la Confédération et du Canton.